COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

RAPPORT ANNUEL 2022

« Si nous étions tous sincèrement convaincus que nous sommes tous égaux, l'inclusion deviendrait une évidence »

Anne Bridel – Maire-Adjointe Ville de Vitré

EDITO

Au printemps 2022, la ville de Vitré a renforcé sa volonté politique à destination des personnes vivant avec un handicap en créant une commission dédiée à l'accessibilité. L'objectif est clair : travailler à lever le maximum d'obstacles à un meilleur accès pour tous aux services et espaces publics. Cette politique d'inclusion est d'abord portée vers les publics en situation de handicap mais n'oubliera pas à l'avenir toutes les autres formes d'exclusion.

Le point de départ a donc été la création de la commission communale pour l'accessibilité (CCPA) dont les missions sont, pour une part, définies dans son statut.

Il est ainsi demandé à la CCPA d'établir un rapport annuel.

Pour cette première demi-année de fonctionnement, nous avons établi un bilan assez sommaire.

Il est important qu'il formalise un point de départ pour connaître l'existant, imaginer les améliorations possibles et pouvoir ensuite mesurer des progressions.

C'est ce premier rapport annuel qui est vous est présenté dans ce document.

Ce n'est pas une justification de l'action de l'équipe municipale mais une démarche de sensibilisation de tous à ce qui se fait et se faisait déjà, et au chemin qu'il reste à parcourir.

C'est pourquoi nous vous encourageons à parcourir ces quelques pages pour être, demain, encore plus à nos côtés, pour faire progresser l'inclusion de tous dans une société où chacun a droit à sa place dans tous les lieux accessibles au public, et droit d'accès à tous les services.

Un objectif aussi grand que noble !

Je vous remercie par avance de votre attention et de vos futures intentions constructives.

Anne Bridel

SOMMAIRE

1- La Gouvernance
2- Les engagements de la ville de Vitré
3- Etat de l'accessibilité du territoire
4- Les actions menées par la CCPA
5- Les limites et points d'amélioration
6- Les indicateurs
7- Revue de presse

1- La Gouvernance

La CCPA s'est réunie pour la première fois en juin 2022 sous la Présidence d'Anne Bridel, Maire-Adjointe à la Santé et à l'Inclusion.
Elle se compose de 9 membres représentant, à parts égales, 3 collèges :

- Elus
- Représentants de structures d'accueils de personnes vivant avec un handicap
- Personnes concernées

Cette commission est force de propositions et émet des avis consultatifs sur les projets de la ville en matière d'inclusion.

Elle s'est réunie trois fois en 2022 *(compris report du 14 décembre 2022 au 4 janvier 2023).*

Les travaux de la commission sont accompagnés par un chargé de mission Handicap Inclusion. La commission travaille d'ores et déjà sur la formalisation de ses actions sous forme d'un plan d'actions en cours d'élaboration.

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIPA) n'étant pas encore en fonctionnement, aucune articulation n'a été possible en 2022. Toutefois, certains acteurs étant communs, Vitré Communauté a été informée des actions menées par la Ville.

La ville de Vitré au travers de sa CCPA appelle de ses vœux une collaboration avec une instance semblable au sein de l'intercommunalité afin d'avoir une approche territoriale plus large sur certains sujets. En effet, de nombreuses personnes en situation de handicap habitant les communes de l'agglo viennent à Vitré pour le travail, les soins, les loisirs etc….

2 – Les engagements de la Ville de Vitré

De l'écoute et de l'accompagnement :

La ville honore systématiquement les invitations faites par les établissements. Ainsi, la Maire-adjointe, remplacée ponctuellement par le chargé de mission, participe aux Conseils de la Vie Sociale, aux Assemblées Générales et aux Conseils d'Administration des structures spécialisées présentes sur le territoire (ESAT, Arlequin, Résidence Les Lilas, IME, FAM Le Vallon). Cela rend les relations fluides et constructives.

Des moyens humains :

La ville de Vitré a créé un poste de Chargé de mission Handicap-Inclusion à mi-temps, rattaché à l'adjointe au Maire en charge de la Santé et de l'Inclusion. La ville affiche ainsi une ambition clairement renforcée pour développer une politique adaptée aux publics concernés.

Des services impliqués :

Au-delà des obligations réglementaires de type Ad'AP ou PAVE (voir chapitre 3), les services sont quotidiennement mobilisés en matière d'inclusion et d'accessibilité.

Quelques exemples :

Sport :

- Des créneaux dans les équipements sportifs sont réservés aux structures spécialisées
- Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, une dizaine d'enfants de l'IME a été invitée à participer aux différents cross des établissements scolaires en 2022
- Lors de l'événement Be Street organisé le 23 juin 2022, célébrant la journée internationale olympique et paralympique, un petit groupe d'enfants de l'IME a participé aux ateliers proposés. Des adultes de l'ESAT étaient également présents afin de nous aider dans la tenue du stand restauration et profiter des activités proposées.
- Toujours dans le cadre de l'animation du label, la ville a signé un contrat de partenariat avec Louis Radius (sportif médaillé paralympique), afin de promouvoir le sport à Vitré. Dans ce cadre, il est venu le temps d'une matinée au sein de l'IME afin de créer un premier contact avec les enfants dans le but de venir une seconde fois pour une journée d'échanges et de sport. Une journée est également en prévision au sein du foyer ALISA, Louis Radius viendra échanger, pratiquer et partager son expérience. Il est également intervenu auprès de la section sport adapté de l'Aurore, lors de leur tournoi de basket.
- Enfin, un appel à bénévoles a été lancé par la ville pour constituer un groupe de travail pour l'animation du label, une personne en situation de handicap fait partie de l'équipe.

Education :

- Renforcement du taux d'encadrement sur les temps périscolaires afin d'accompagner les enfants en situation de handicap, avec le soutien financier de la CAF,
- Suite des projets initiés en 2021 :
    - Partenariat avec le Pôle Ressources Handicap 35 mission de diagnostic concernant l'accueil d'enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires
    - Groupe de travail école inclusive
- Dimension inclusive dans le PEDT (Projet Educatif Territorial 3-11 ans)
- Convention entre la Ville de Vitré et l'association Loisirs Pluriel,
- Projet de démolition-reconstruction du bâtiment hébergeant le centre Loisirs Pluriel et l'accueil périscolaire de l'école de La Hodeyère (réalisation en 2023)
- Partenariat avec l'association Un zèbre à Vitré (subvention de 500 euros pour l'année 2022) : PEDT, réseau petite enfance…
- Partenariat avec l'IME,
- Partenariat avec le CLIC : PEDT, réseau petite enfance…

  …

Médiathèque :

- Constitution d'un fonds DYS très conséquent, développé depuis plusieurs années et très sollicité par les parents et autres usagers. Une bibliothécaire est plus particulièrement référente sur ces ressources.
- Mise en place d'Eole et de DAISY (*Dispositif d'accessibilité issu d'un partenariat entre le ministère de la Culture, l'Association Valentin Haüy et des médiathèques départementales)*
- Ces fonds sont des outils permettant de tendre vers certains objectifs du schéma d'accessibilité 2020-2025 du réseau Arléane, (réseau des bibliothèques de Vitré Communauté) pour lequel 3 agents référents se sont portés volontaires pour le suivi du schéma d'accessibilité.

Le conservatoire :

- Le Conservatoire travaille avec l'IME en proposant depuis douze ans des ateliers musique et théâtre gratuits pour leurs élèves et avec Loisirs Pluriels
- Il a une offre de cours handicap avec un tarif spécifique.
- Le conservatoire a entamé une démarche de formation de l'équipe sur l'enseignement artistique et le handicap,

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

- Mise en place d'un atelier numérique pour prendre en main l'application citoyenne pour smartphones « Vitré en poche » (10 bénéficiaires dont des personnes handicapées)

- Comme chaque année, le SAAD a également participé à la « Semaine bleue ». Pour la seconde année consécutive, deux AVS ont coconstruit avec l'aide de l'animatrice de la résidence autonomie « La Trémoille » un atelier mémoire. Une trentaine de séniors et de personnes en situation de handicap ont participé à l'action.

- Mise en place d'un ADDAN (Accompagnement à Domicile aux Démarches Administratives et Numériques). Ce service propose, après évaluation d'un travailleur social, une à trois séances d'aide à la prise en main de son environnement pour réaliser des démarches administratives en ligne.

…

Des moyens financiers :

Outre les subventions annuelles, les mises à disposition de salles … la ville a accordé, lors du conseil municipal du 19 décembre, une subvention exceptionnelle à l'Association Loisirs Pluriel, en grande difficulté budgétaire et donc dans l'incapacité d'accueillir des enfants pendant les vacances de Noël. Cette subvention a permis cette ouverture du centre et par conséquent l'accueil d'enfants en situation de handicap à cette période particulièrement sensible pour les familles concernées.

3 - Etat de l'accessibilité du territoire

Transport :

- Accessibilité des arrêts de bus

Fin 2022 sur le territoire de Vitré, il y a 65 arrêts sur 100 accessibles.

- Matériel roulant accessible

Sur les 7 véhicules mis en circulation pour les besoins du réseau (compétence de Vitré Communauté), tous sont conformes aux normes PMR et accessibles par une rampe amovible.

- Les points d'intermodalités

Le principal point d'intermodalité sur la ville, est la gare ferroviaire. Une réflexion est en cours notamment via un projet de protocole de gouvernance avec l'Etat, la Région et la SNCF visant des travaux futurs : mise en accessibilité des quais, remise aux normes des souterrains ainsi que rénovation du bâtiment gare. Un abri vélo accessible doit être également envisagé en gare en 2023. A ce jour, les quais sont accessibles via les ascenseurs qui permettent de monter et descendre de la passerelle qui surplombe et enjambe les voies, et dessert les quais.

Voirie :

Il est dénombré 25 places de stationnement réservées dans le centre-ville auquel il convient d'ajouter 14 places dédiées situées au parking couvert gratuit « Cœur de ville ».

Concernant l'accessibilité de la voirie, son linéaire a été diagnostiqué à 100 % lors d'une étude menée en 2009 par le cabinet *egis mobilité*, visant à établir un référentiel permettant d'auditer notamment la continuité de la chaîne de déplacement. Ainsi est abordé dans ce document, le cheminement sur la voirie comprenant les circulations horizontales (pente), les traversées piétonnes, le mobilier urbain et l'accessibilité au réseau de transport en commun.

La mise en accessibilité se fait au fil du temps, en fonction des contraintes de moyens bien sûr mais à l'occasion de :

- Travaux plus globaux qui, comme chaque nouveau projet, intègrent ces notions et corrigent les difficultés de cheminement repérés sur l'emprise du chantier.
- Signalements d'usagers concernés qui aident à prioriser les modifications

Il reste néanmoins des abaissés de trottoirs à réaliser et des dalles podo-tactiles au droit des passages piétons à poser.

Concernant les carrefours à feux sonores, il n'y a un carrefour à feux dans la ville et il n'est pas encore sonorisé. La demande sera faite pour 2023.

Cadre bâti :

- Les logements accessibles (parc privé / parc public)

  - Parc privé de la Ville et du CCAS :

    Le CCAS est propriétaire de 9 logements locatifs conventionnés et 2 logements temporaires. Ces logements ne sont pas accessibles.

    La Ville de Vitré est propriétaire de 12 logements (principalement des appartements compris logements de fonction). Ces logements ne sont pas accessibles.

  - Parc logements sociaux :

    Le recensement est en cours au 31 décembre 2022. On dénombre :

    Pour Espacil , actuellement 12 logements adaptés et d'autres sont adaptables si besoin
    Pour Aiguillon construction, 119 logements accessibles PMR mais dont l'adaptation intérieure est très majoritairement partielle.

- L'Agenda d'Accessibilité Programmé,

L'Ad'AP pour la ville de Vitré a été déposé en septembre 2015 et a une durée de réalisation de 9 ans (2016 – 2024).
Il concernait au départ 52 établissements et mentionnait 269 actions à mettre en œuvre.
5 de ces ERP ne font plus partie de la liste (vendus ou désaffectés ou déclassés)

Un rapport intermédiaire de l'avancée de l'Ad'AP communal a été présenté à la commission fin septembre 2022.
Il en ressort notamment que 194 actions ont été mis en œuvre, soit 72% du programme initial.
La ville a fait le choix de ne déposer aucune attestation d'achèvement à ce jour d'où un taux officiel d'avancement de 0%. Toutes les attestations, après certification de la SOCOTEC, seront présentées en même temps au terme de la période (2024). Néanmoins les travaux sont terminés dans 13 établissements.
Par ailleurs, nous avons sollicité 16 demandes de dérogation pour 10 des 34 ERP dont la mise aux normes n'est pas encore terminée.

La commission s'engage à :

- Demander l'inscription des budgets nécessaires pour clôturer l'Ad'AP en 2024 (budgets 2023 et 2024)
- Suivre l'avancement des travaux

4 - Les actions menées par la CCPA

Mise en place d'un bureau de vote « pédagogique » (accès à la citoyenneté)

Le mercredi 6 avril 2022, la ville a mis en place un bureau de vote « fictif ». L'objectif était de pouvoir répéter et dédramatiser l'action de vote pour les personnes vivant avec des handicaps cognitifs.

Ce bureau était un vrai bureau :

- Sur l'aspect physique, puisque préparé aussi pour les élections du printemps.
- Sur l'aspect organisationnel puisque des jeunes Vitréens issus de l'Associations des Jeunes Vitréens étaient bénévoles pour tenir les différents postes du bureau.

Deux structures d'accueil et une vingtaine de votants ont saisi cette proposition. Une plus grande communication permettra peut-être de toucher encore plus de publics aux prochaines élections.

Organisation du DUO DAY *(accès à l'emploi)*

Le jeudi 17 novembre 2022, la ville s'est inscrite dans le dispositif DUO DAY, temps fort de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH).
En accueillant au sein des services municipaux des personnes en situation de handicap pour leur faire connaître un métier et un environnement, c'est une occasion et surtout l'espoir de continuer à faire changer le regard des uns sur les autres pour permettre à ces personnes de renforcer leur chance dans l'accès à l'emploi.

La ville a proposé 6 duos.
5 Offres ont trouvé preneurs et ont été accueillis dans les services.
5 structures accompagnantes différentes nous ont accompagné dans cette première édition pour la ville de Vitré.

Ce succès chaleureusement souligné, nous conduira à renouveler l'expérience en 2023 et à l'enrichir certainement de plus de duos et de diversités.

Sonorisation du Journal communal *(accès à l'information)*

Le Vitré Journal, bimestriel de la Ville de Vitré, a commencé à être sonorisé partiellement.
Le numéro de septembre comportait un article sur la politique d'inclusion lu et donc écoutable via un QR code. Celui de novembre proposait le même service pour l'édito de Madame le Maire.
Une réflexion sera menée en 2023 pour augmenter l'offre d'articles sonorisés.

Présentation de l'Association Strata'Gem au conseil Municipal *(accès à la reconnaissance)*

Le lundi 21 novembre, Madame le Maire et Madame L'adjointe à la Santé et à l'Inclusion ont invité le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de Vitré - Strata'Gem – au conseil municipal. Ils ont présenté leur structure, leurs activités et un clip « Délit de Folie » qu'ils ont réalisé pour exposer en chanson leur situation et leurs compétences.

Installation d'une plateforme d'aide aux accueils téléphoniques des personnes ayant des difficultés d'audition *(accès aux services municipaux en autonomie)*

La ville a lancé une consultation pour souscrire une prestation de mise à disposition d'opérateurs-relais (interprètes en langue des signes, codeurs en langue parlée complétée, transcripteurs) spécialisés dans l'accompagnement des publics sourds et malentendants, ainsi qu'aux sourdsaveugles et aphasiques.

Les agents d'accueils de l'ensemble des services recevant du public ont été formés le 6 décembre par un formateur lui-même déficient auditif. 21 agents ont été formés en présence également d'un « témoin », Vitréen engagé dans la sensibilisation de ce handicap car lui aussi malentendant.

Le dispositif, et donc le service rendu, est opérationnel au 1er janvier 2023.

5 - Les limites et points d'amélioration

Concernant l'accessibilité de l'espace public et des bâtiments :

Vitré est une ville médiévale avec un cœur de ville préservé et nombre de bâtiments classés. Il est impossible de faire certains aménagements de voirie dans les rues étroites, pavées et souvent pentues. La préservation du bâti est très encadrée par les ABF (Architectes des Bâtiments de France) qui nous obligent à renoncer à certaines adaptations pourtant inscrites dans l'AD'AP notamment.

Nous irons toutefois au terme de l'engagement initial pour l'Ad'AP et continuerons à adapter notre espace public aux personnes à mobilités réduites notamment en nous appuyant sur de futures marches exploratoires destinées à relever les difficultés de cheminement dans la ville et d'accès aux lieux.

Bien entendu nous serons néanmoins tenus de rester vigilants par rapport à un cadre budgétaire qui n'est pas extensible et des coûts de travaux très nettement en hausse.

Concernant l'accessibilité aux services et à la citoyenneté :

Il n'y aura rien d'original à dire que nous avons des contraintes de temps, de moyens humains et financiers pour aller plus vite et plus loin. Le bilan des 6 premiers mois de mise en œuvre de la nouvelle dynamique locale démontre néanmoins la forte intention qui existe. Elle sera matérialisée par un plan d'actions 2023-2025 qui portera cette exigence d'amélioration du quotidien des personnes vivant avec un handicap.

Concernant les spécificités socio-démographiques de la ville

L'Analyse des Besoins Sociaux amènera la CCPA :

1- A avoir une attention particulière sur certaines spécificités locales comme :

- la forte proportion d'habitants en situation de handicap (tous handicaps confondus) par rapport aux échelons de comparaison.

- la forte croissance de la représentation des personnes âgées,

- la proportion importante de personnes vivant seules

2 - A collaborer aux objectifs de l'axe 6 du plan d'actions de l'ABS : « Lutter contre l'isolement et favoriser l'inclusion des personnes vulnérables »

6 - Les indicateurs

Taux d'emploi à la ville de Vitré de personnes possédant une RQTH

La ville présente un taux d'agents bénéficiant d'une RQTH de 7,66 % (déclaration FIPHFP au 31/12/2021).

Pourcentage d'avancement de l'AD'AP

73% des actions prévues ont été réalisés

Pourcentage d'arrêts de bus accessibles

Au dernier trimestre 2022, 65% des arrêts sont accessibles

Il nous faudra construire d'autres indicateurs pour mesurer certaines avancées.

7 – Revue de Presse

Bureau de vote pédagogique – Ouest-France du 7 avril 2022

En situation de handicap, ils s'entraînent... à voter

Une trentaine de personnes en situation de handicap psychique ont pu s'entraîner à voter, dans un bureau de Vitré, hier. Une répétition générale avant dimanche.

Présidentielle 2022

Un bureau de vote pédagogique. Une première à Vitré. Hier, une trentaine de personnes en situation de handicap psychique ont voté... pour s'entraîner. Dans un véritable bureau de vote en plein centre-ville de Vitré, tout avait été mis en place pour cette répétition générale.

Il y en a qui votent pour la première fois. L'angoisse est palpable. **« Certains peuvent avoir une réaction épidermique, comme l'impression de faire une faute grave, de commettre une bêtise. Ils ne s'autorisent pas toujours à voter car ont peur de se tromper »**, explique Adrien Hubert, éducateur au service d'accompagnement à la vie sociale Les Lilas, à Vitré.

Des personnes en situation de handicap se sont entraînées à voter dans un bureau de vote à Vitré, en vue de la Présidentielle, ce dimanche. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« L'accès de tous à la citoyenneté »

C'est cette structure qui est à l'initiative de l'action et qui a sollicité la ville de Vitré. **« Quand on a eu cette demande, on s'est dit qu'il serait intéressant d'informer toutes les personnes travaillant sur le champ de handicap »**, indique Isabelle Le Callennec, maire de Vitré. Un groupe est alors venu dans la matinée, un second dans la soirée.

À chaque fois, un accompagnement total et la possibilité de faire le parcours deux fois. **« Tu peux mettre 0 ou 1 bulletin dans l'enveloppe mais pas plus. Deux ce n'est pas possible. Et c'est secret. »**

Sacha, qui vote pour la première fois, suit l'actualité, mais angoisse beaucoup, surtout à l'idée qu'on puisse lui demander pour qui il a voté après coup. Il est immédiatement rassuré par les éducateurs.

Depuis 2019, le juge des contentieux de la protection ne peut plus supprimer le droit de vote pour les personnes sous tutelle. Il y a donc des primo votants, d'autres qui ne s'étaient jamais inscrits sur les listes électorales.

« Cette action permet de souligner les efforts pour l'accès de tous à la citoyenneté. Il faut savoir lire ou se repérer, il n'y a pas de couleurs ou pictogrammes sur les bulletins qui peuvent aider par rapport au vote. » Une affiche réalisée en FALC (facile à lire et à comprendre) a aussi été réalisée.

Tous sont sortis plus rassurés avant le grand jour, pour le premier tour de l'élection présidentielle, ce dimanche.

Donovan GOUGEON.

Duo Day – Ouest-France du 19-20 novembre 2022

Pour la première fois, la Ville a expérimenté le Duo day

« Le travail est une valeur forte. C'est un moyen de s'intégrer dans la société », a rappelé la maire, Isabelle le Callennec, jeudi, lors du bilan de la première participation de la Ville au Duo day. Inventé en Irlande en 2008, le Duo day est un temps fort de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, qui se termine dimanche.

Un tuteur et un stagiaire

Au niveau communal, l'action a été menée par Anne Bridel, adjointe à la santé et à l'inclusion, en partenariat avec Frédéric Levanier, directeur de la jeunesse et de la vie associative, et de Laurent Collecte, chargé de mission handicap et inclusion.

Six postes étaient proposés : agent de restauration à l'école Jean-Guéhenno ; agent de maintenance au CCAS ; agent d'accueil des formalités administratives au point formalité ; agent de médiathèque ; vaguemestre au service courrier et au cabinet de la maire, et animateur jeunesse, au service jeunesse, seul poste qui n'a pas réuni de duo, faute de stagiaire.

Les participants étaient reçus à la mairie. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Le principe : un tuteur et un stagiaire, accompagné par des structures. **« Un grand merci à ces agents volontaires et on souhaite qu'ils soient plus nombreux l'année prochaine, pour ouvrir plus de services »**, a indiqué l'équipe organisatrice. Car le bilan est plus que positif. Les tuteurs et stagiaires sont unanimes à ce sujet. **« Pourquoi pas un Duo week la prochaine fois ? »**, a même proposé Amélie Jacquot, stagiaire d'un jour à la médiathèque.

Une idée qui semble avoir été retenue. Anne Bridel, Frédéric Levanier et Laurent Collecte travaillent également à l'organisation de la Nuit du handicap. Et à Vitré, on pense aussi à la réalisation d'un système de traduction des services... pour les malentendants.

L'Association Strata'Gem au conseil Municipal – Ouest-France du 23 novembre 2022

Strata'Gem... Les temps forts du conseil

L'Aurore. **« Pourrait-il devenir un tiers lieu ? Une maison des associations ? Nous demandons qu'un projet culturel alternatif accompagne la fin du cinéma Aurore »**, a-t-elle enjoint. **« Je ne me risquerai pas à une réponse sur ce point »**, a commenté l'élu.

2. Le clip de Strata'Gem mis à l'honneur

Né à Vitré en 2015, le Groupe d'entraide mutuelle Strata'Gem a réalisé il y a peu une chanson, *Délit de folie*, accompagné d'un clip vidéo. Une façon de balayer les stéréotypes et discriminations sur la santé mentale. Quatre de ses adhérents étaient présents au conseil municipal de Vitré pour la présenter.

« J'ai été salarié pendant 17 ans mais en 2015 je me suis effondré. Burn-out. J'ai été hospitalisé en psychiatrie pendant 40 jours avant de commencer à me relever », a expliqué Matthieu Gardan, co-président de Strata'Gem, pour qui le groupe d'entraide a été **« un repère indispensable pour reconstruire sa vie »**.

Le clip de la chanson aux sonorités hip-hop a ensuite été diffusé dans la salle du conseil, salué par une salve d'applaudissements des élus. **« C'est la preuve s'il en est que le talent et les compétences sont en chacun de nous. Il suffit de trouver le bon endroit et les bonnes personnes pour pouvoir les mettre en avant »**, a salué Anne Bridel, adjointe en charge de la santé et de l'inclusion.

3. Vitré Tuvalu interpelle sur le climat

Cinq adhérents de l'association environnementale Vitré Tuvalu ont organisé un comité d'accueil avec une bannière et des tracts pour les élus de Vitré dans la cour du Château. Ils souhaitaient alerte
que la Cop 27
Ils ont ensuit
demandé à pr
issue. **« Vous**
mer sans nous
aurait été b
demande offi
s'est agacée la
lennec. Avant
de parole à Jac
dent de l'assoc
« L'empreint
d'un habitant
de 11 tonnes,
ans se sont p
tion de notre
des avancées,
tent en aucun
l'urgence clim

Installation d'une plateforme d'aide aux accueils téléphoniques des personnes ayant des difficultés d'audition –

Le Journal de Vitré du 9 décembre 2022

INCLUSION. ACCEO : un nouveau service pour les personnes portant un handicap auditif

La Ville a noué un partenariat avec ACCEO, une société qui offre une solution aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques dans leurs démarches administratives. Voici comment ça marche.

Une vingtaine d'agents volontaires ont été formés, mardi 6 décembre

C'est un nouveau service, mais surtout une solution pour les personnes portant un handicap auditif. À compter du 2 janvier 2023, les personnes, sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques verront leurs démarches administratives facilitées avec 12 services municipaux.

Cela grâce à ACCEO, une application téléchargeable sur téléphone, tablette ou ordinateur. Il s'agit d'un outil qui met en relation les personnes portant un handicap et des opérateurs de la société ACCEO. Concrètement, lorsqu'une personne sourde, malentendante, sourdaveugle ou aphasique se rendra dans un des 12 services de la Ville, elle pourra avoir une traduction instantanée de la parole de l'agent du service par un opérateur spécialisé d'ACCEO.

Cette traduction en direct pourra se faire en vidéo (langue des signes), sous forme de transcription instantanée de la parole ou en visio-codage Langue française parlée complétée. **« Un opérateur ACCEO est disponible en moins de 30 secondes »**, explique Luis Rodrigues, qui formé une vingtaine d'agents volontaires de la Ville, mardi 6 décembre.

Rendre plus « autonome »

L'application est gratuite pour les personnes portant un handicap auditif qui peuvent également programmer un rendez-vous avec un opérateur via l'application. Les services municipaux, eux, auront un accès pro à l'application (payant) dédié à l'accueil sur place.

« Nous mettons cela en place à Vitré pour améliorer l'accueil de ces personnes, mais aussi parce que c'est une obligation légale de le faire. C'est un sujet qui tenait à cœur à Anne Bridel, adjointe à la santé et à l'inclusion. D'ailleurs ce dispositif avait été voté à l'unanimité », explique Isabelle Le Callennec, maire.

Cet outil, qui vise à rendre plus **« autonome »** les personnes portant un handicap auditif dans leurs démarches sera mis en place auprès des services suivants : Point formalités, Éducation et restauration, Relais petite enfance, Ressources humaines, CCAS, Pôle seniors et handicap, Clic, Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), Services techniques, Accueil général, Police municipale et Service jeunesse.

Maxime Turberville

Ouest-France du 19 décembre 2022

Handicap : Cette appli facilite les démarches

La vie avec le handicap. *Ouest-France* met en valeur des initiatives favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap à Vitré. Pour ce cinquième épisode, focus sur l'application Acceo.

L'idée

« Au-delà du fait que cela répond à une obligation, c'est surtout un outil qui permettra aux personnes porteuses de handicap de faire leurs démarches de manière autonome ce qui est très important pour chaque personne et son entourage », explique la maire de Vitré, Isabelle Le Callennec.

Dans le cadre de sa politique favorisant l'inclusion des personnes porteuses de handicap, la Ville a décidé de mettre en place, sur ses accueils de service, un dispositif d'aide aux personnes ayant des difficultés d'audition : sourdes et malentendantes et également aux personnes aveugles et aphasiques.

25 agents de la Ville ont ainsi été formés mardi 6 décembre à l'outil Acceo et sensibilisés à la gestion de la démarche auprès des personnes en situation de handicap. Gratuit pour les usagers, il sera mis en place à partir du lundi 2 janvier dans différents services de la Ville. **« Un projet qui tenait à cœur d'Anne Bridel, adjointe à la santé et à l'inclusion »**, souligne la maire.

Des salariés ont été formés par Luiz Rodrigues. Photo : Ouest-France

Application gratuite

Après une consultation de quelques opérateurs, la Ville a souscrit un partenariat avec la société Acceo qui prévoit la mise à disposition d'opérateurs relais spécialisés dans l'accompagnement de ces publics : interprètes en langue des signes, codeurs en langue parlée complétée, transcripteurs.

Acceo (qui se prononce : accès au) est une application téléchargeable gratuitement sur smartphone, tablette ordinateur. Elle permet aux personnes sourdes ou malentendantes d'échanger par téléphone ou sur place dans les établissements souscripteurs.

Le principe est de pouvoir joindre un professionnel au moment de la réalisation d'une démarche. Le lien est soit par téléphone, conférence téléphonique, soit par visio conférence suivant les besoins : **« Grâce à la participation de ce tiers, cela permet aux deux parties d'échanger en toute sérénité et fiabilité à l'occasion d'une sollicitation de nos services. »**

Concrètement, au moment de l'appel, un intermédiaire prend en charge l'usager en lui proposant une traduction en direct. Ce dernier peut choisir une retranscription vidéo de la conversation en langue des signes : simplement de lire sur les lèvres du traducteur ou sous forme de télétranscription.

Erreurs de langage

« Les personnes accèdent à distance et en temps réel à une plateforme d'opérateurs spécialisés », confirme Luis Rodrigues, formateur. Pour lui, l'échange avec les agents de la Ville était aussi l'occasion de rappeler, avec beaucoup d'humour, quelques erreurs de langage à ne pas commettre dans les communications. On ne dit pas, par exemple, sourd et muet mais bien sourd ou malentendant. **« Un sourd n'est pas muet. Le sourd oralise comme vous et moi »**, explique-t-il. On ne dit non plus pas langage des signes mais langue des signes. **« C'est une langue à part entière comme toute autre langue »**, ajoute-t-il.

Le dispositif Acceo sera mis en place à Vitré à partir du 2 janvier auprès de plusieurs services : le point formalité, l'éducation et restauration, le Relais petite enfance, les ressources humaines, le siège du CCAS (centre communal d'action sociale), le pôle seniors et handicap, le SIJ (service infos jeunes), le SAAD (service d'aide à domicile), les services techniques, l'accueil général, la police municipale et le service jeunesse.

Vote d'une subvention exceptionnelle à l'Association Loisirs pluriel –

Ouest-France du 21 décembre 2022

Loisirs pluriel restera ouvert en décembre

Le centre de loisirs pour enfants en situation de handicap devait fermer, mais la Ville a voté une aide pour le garder ouvert en décembre.

La Ville, lors du conseil municipal de lundi, a voté une subvention exceptionnelle permettant de maintenir l'ouverture du centre de loisirs pour les vacances de Noël.

Photo : DR

Le réseau national des accueils de loisirs spécialisés pour l'inclusion d'enfants handicapés est contraint financièrement de fermer en décembre.

La Ville a voté, lors du conseil municipal de lundi, une subvention exceptionnelle permettant de maintenir l'ouverture de l'antenne vitréenne pour les vacances de Noël.

Des subventions pérennes ?

« Isabelle Le Callennec, maire de Vitré, a alerté début novembre les directions de la Caisse d'allocation familiale et de l'Agence régionale de santé, ainsi que le président du conseil départemental sur la nécessité d'une mobilisation collective », explique la municipalité.

Face à l'absence de solution et la perspective d'une fermeture de l'accueil de La Hodeyère pour les vacances de Noël, mettant des familles dans la difficulté, Anne Bridel, adjointe chargée de la santé et l'inclusion, a présenté au conseil municipal une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association pour garantir l'ouverture du site sur une semaine durant les prochaines vacances scolaires.

« La Ville va continuer d'accompagner Loisirs pluriel dans la recherche de subventions pérennes, avec les principaux concernés et les acteurs du territoire, afin de pérenniser cet accueil, essentiel pour les enfants vivant avec un handicap, pour leur permettre l'accès à des loisirs en inclusion et aux familles pour leur offrir des temps de répit », conclut la Ville.

L. D.

Vote d'une subvention exceptionnelle à l'Association Loisirs pluriel – Le Journal de Vitré du 23 décembre 2022 (version numérique)

Vitré. Loisirs Pluriel a pu rouvrir une semaine :

"C'est un véritable soulagement"

En difficulté financière, le centre Loisirs Pluriel de Vitré qui accueille des enfants avait dû fermer ses portes en décembre. Ils ont finalement pu pour rouvrir une semaine.

Grâce à une subvention exceptionnelle, le centre Loisirs Pluriel a pu rouvrir une semaine pendant les vacances de décembre 2022.

Soulagement. Le centre **Loisirs Pluriel de Vitré (Ille-et-Vilaine)** a pu rouvrir du **lundi 19 au vendredi 23 décembre 2022**, grâce à un **soutien financier de la mairie**. Le fonctionnement normal du centre va reprendre à partir de janvier.

Une subvention exceptionnelle

Début décembre, les animateurs de Loisirs Pluriel avaient tiré la sonnette d'alarme. « L'association dépend d'un réseau national basé à Rennes. On vit actuellement une situation inédite puisque nous sommes extrêmement fragilisés d'un point de vue financier », nous confiait, inquiète, Noémie Quesnot, responsable du centre de Vitré.

Englobé dans ce contexte national, l'antenne de Vitré avait prévu de fermer tout le mois de décembre. « Cette fermeture de toutes les antennes permettait au réseau d'éviter les dépenses sur un mois et ainsi se refaire une santé financière. »

Noémie Quesnot avait alors lancé un appel à l'aide pour pouvoir continuer l'accueil des enfants. Un appel auquel la mairie de Vitré a répondu favorablement. Une subvention exceptionnelle de 3 000 € a été votée par les élus lors du conseil municipal de la ville, lundi 19 décembre.

Un coup de pouce qui a permis l'accueil de 12 enfants en situation de handicap pendant une semaine et a aussi permis à sept animateurs de travailler.

Noémie Quesnot : *« Je dois vraiment dire un grand merci pour ce soutien. Nous sommes la seule antenne à pouvoir rouvrir en France. J'ai eu des retours de parents. C'est un véritable soulagement pour eux aussi, car cela leur permet de souffler »*

De son côté, Anne Bridel, adjointe à la santé et l'inclusion, a également fait part de son soulagement après cette réouverture : « *On ne pouvait pas laisser les choses en l'état. On a la chance d'avoir cette antenne de Loisirs Pluriel à Vitré. C'est une vraie valeur ajoutée pour les familles.* »

L'inquiétude laisse place aux sourires

Car emmener son enfant à Loisirs Pluriel, c'est souvent **un sas de décompression** pour les parents : « *Certains enfants en situation de handicap sortent très peu de chez eux. On est parfois leur seul accueil collectif. C'est le seul endroit où ils peuvent vivre en collectivité avec d'autres enfants qui ne sont pas atteints d'handicap. On a bien vu que déjà deux mercredis sans accueil, cela les a impactés* », poursuit Noémie Quesnot.

Et à en croire les sourires sur les visages des bambins, ce retour à Loisirs Pluriel semble être une très bonne nouvelle.